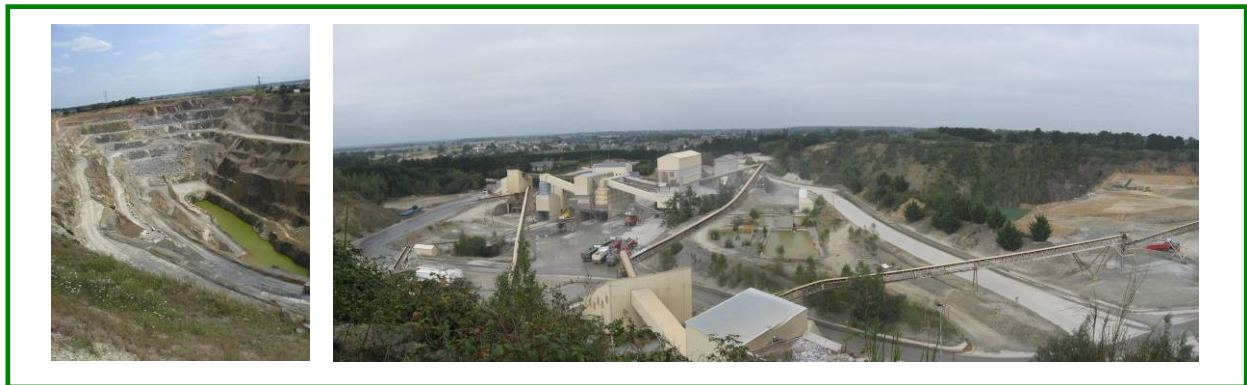




PIGEON CARRIERES

Carrière Les Vallons à Louvigné-de-Bais (35)



Date de création	: 1948
Arrêté Préfectoral d'exploiter	: 09/07/2004
Superficie totale	: 850 400 m ²
Production autorisée	: 2 000 000 tonnes/an
Nature du gisement	: Microgranite et cornéenne
Effectif	: 57 personnes
Charte environnement UNICEM	: Validation du niveau 4/4 le 17/09/2008 Confirmé le 20/09/2011

La carrière Les Vallons à Louvigné de Bais exploite depuis 1948 un gisement de microgranite et cornéenne.



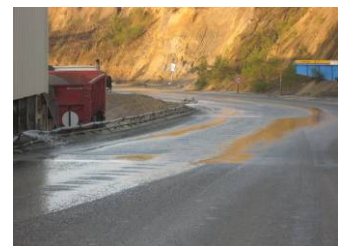
Le niveau 4/4 de la Charte Environnement

Exploiter le sous-sol naturel implique la gestion de l'environnement, depuis l'ouverture de la carrière jusqu'à son réaménagement. Pour répondre à ce double objectif, Pigeon Carrières oriente son développement de la manière suivante :

- une politique d'investissements basée sur 3 axes et prenant systématiquement en compte l'impact environnemental (matériels, outils de management, ressources humaines) et la sécurité,
- l'innovation basée sur le réaménagement, la valorisation, l'anticipation des évolutions réglementaires et normatives.

Ces dernières années des mesures concrètes ont été mises en œuvre dans différents domaines et ont fait preuve de leur efficacité :

- **poussières** : arrosage des pistes par citernes ou par systèmes automatiques, optimisation des systèmes de lavage des roues,
- **énergie** : remplacement des groupes électrogènes par une installation électrique, bilan carbone du site,



- **transport** : création en 2008 d'une déviation pour répartir le trafic ou éviter la traversée de bourg,
- **tirs de mines** : utilisation d'amorçage électronique afin de réduire les niveaux de vibration,
- **paysage, réaménagement** : estimation des impacts à moyen et long terme par une modélisation en 3D et intégration de mesures compensatoires, l'objectif étant de requalifier l'image des stériles actuels dans le paysage de Louvigné,
- **traitement des eaux et leur économie** : pas de pompage dans le milieu naturel, utilisation des eaux d'exhaure – contrôle périodiques – traitement à la chaux des eaux acides – automatisation de l'usine de traitement en 2007,
- **stockage des produits chimiques** : moyens de prévention des risques, mise en place d'une procédure d'accueil des produits inertes avec un double contrôle, à la bascule et sur le lieu de déchargement,
- **tri des déchets** : tri sélectif par bennes, collectes, valorisation par recyclage,
- **nettoyage du matériel** : création d'aires de lavage raccordées à des séparateurs d'hydrocarbures, valorisation énergétique des boues.



Des efforts importants sont engagés en permanence pour minimiser les nuisances liées à l'exploitation et pour favoriser le développement de la biodiversité.

La carrière mène sa politique environnementale en concertation avec les collectivités, les associations, les riverains, en particulier pour le réaménagement du site en fin d'exploitation.

L'ensemble de ces actions a permis à la carrière Les Vallons de valider le niveau 4/4 de la Charte Environnement des Industries de Carrières en septembre 2008 et d'obtenir son renouvellement en septembre 2011.

CONTACT :

PIGEON CARRIERES

Yannick Lemaître – Directeur Opérationnel

Les Vallons – 35680 Louvigné-de-Bais

Tél. : 02 99 49 03 49

E-mail : yannick.lemaitre@groupe-pigeon.com

Site internet : www.groupe-pigeon.com